

Nous n'en dirons qu'un mot ; les quelque soixante documents qui en constituent le dossier—encore à peu près inexploré par nos historiographes—appellent une ampleur d'exposition et de discussion trop considérable pour faire corps avec la présente étude. Nous nous contenterons de rappeler très sommairement les faits essentiels.

Le 10 mai 1694 avait lieu dans l'église des Récollets de Montréal la prise d'habit de deux novices, dont l'un était le fils de M. de Blainville, capitaine au régiment de la Marine. Mgr. de Saint-Vallier et M. de Callières, gouverneur de Montréal, devaient assister à la cérémonie, présidée par le Père Joseph, le supérieur. Deux places d'honneur étaient réservées : l'une pour l'évêque au pied de l'autel, du côté de l'Evangile, l'autre dans le milieu de la nef pour le gouverneur. L'église étant très petite et n'ayant pas de sanctuaire proprement dit, le prie-Dieu de M. de Callières était séparé de la partie réservée aux fonctions saintes par deux bancs. Cette séparation indiquait suffisamment et clairement, semble-t-il, que M. de Callières n'était pas dans le sanctuaire réservé au clergé, mais bien dans la partie de l'église réservée aux fidèles. Néanmoins, l'évêque trouva que le prie-Dieu destiné au gouverneur était en place plus honorable que le sien, et demanda au Père Joseph, qui revêtait les ornements sacrés pour la messe, de le faire enlever. Celui-ci donna des ordres en conséquence, en faisant prier en même temps M. de Cal-